

Publié dans Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques 36, 83-93, 1980,
source qui doit être utilisée pour toute référence à ce travail

LES ASPECTS COGNITIFS DU DISCOURS D'EXPLICATION

PAR

ALBERT MORF

AVEC LA COLLABORATION DE SYLVIE LECLERC

POURQUOI UN POINT DE VUE DIFFÉRENT ? (Introduction)

L'explication peut être considérée comme une activité cognitive qui a une fonction caractéristique, et dont la réalité ne se confine pas aux situations discursives. Dans ce cas également, on introduit dans la notion d'explication une orientation, peut-être même une finalité propre à un agent; on y rattache en outre la notion de connaissance, parce qu'on envisage alors l'explication comme une transformation spécifique d'un état de connaissance. Cette transformation, tout comme d'autres, peut s'articuler sur un processus de communication, mais elle peut être envisagée en elle-même.

Pourquoi proposer un tel point de vue, qui est étranger au projet formulé par le Centre de Recherches sémiologiques? Une première raison est à chercher dans le fait que la finalité proche (ou la fonction) du discours explicatif est cognitive (elle n'est pas que cognitive). Ensuite, il est évident qu'une partie importante de nos connaissances, et à des niveaux très divers, ont leur origine dans des discours reçus ou sont élaborés à partir de tels discours; rien ne garantit cependant que ces connaissances ou leur élaboration soient isomorphes aux discours en question. En troisième lieu, la communication discursive pose des problèmes de stratégie cognitive que nous abordons par ailleurs avec S. Leclerc. Enfin, les considérations déjà anciennes que nous poursuivons avec J.-B. Grize dans le domaine de l'objet de connaissance sont directement mises en cause par la coexistence des deux points de vue.

Avec une certaine désinvolture peut-être, on pourra soutenir que le point de vue propre aux recherches du Centre et le point de vue cognitif proposé ici abordent une même réalité avec des acceptions différentes du terme "explication". Dans ce cas, le discours et sa production constituent l'objet même de la recherche, alors que la connaissance et sa transformation en sont un aspect (peut-être important); dans l'autre cas, au contraire, les transformations des connaissances forment l'objet de la recherche, objet dont les phénomènes discursifs sont alors un aspect essentiel.

On peut d'ailleurs ajouter à cette confrontation un troi-

sième point de vue, qui est celui de la psychologie : pour une recherche portant sur l'explication, l'objet d'observation serait l'activité du sujet; le discours d'une part et les connaissances en cause d'autre part en constitueraient des aspects. On peut, dans ces conditions, faire face à la présence parfois encombrante du concept de locuteur (qui est un "sujet") lorsqu'on analyse le discours, sans crainte de se rendre coupable de psychologisme : le locuteur se réduit à un ou des aspects du discours, concept premier. Dans une représentation graphique, on pourrait placer sur un triangle les trois points de vue, qu'on me permettra d'appeler discursiviste, cognitiviste et psychologique, en leur associant les objets épistémiques correspondants, soit respectivement le discours et ses formes; les connaissances et leurs transformations; et le sujet et ses actions. D'une façon vicariante, pour chacun des trois objets (concepts) les deux autres deviennent des aspects que l'observation peut admettre et traiter comme tels.

1. TROIS DEFINITIONS DE L'EXPLICATION

La plupart des dictionnaires renvoient "expliquer" à "comprendre". Nous pouvons les suivre, non pas pour nous donner l'illusion d'une définition (qui serait prématurée), mais bien parce que ce renvoi nous permet de distinguer utilement trois sens du terme. L'explication se présente en effet tour à tour comme :

- (a) une action pour comprendre (chercher une cause; résoudre une énigme; identifier une relation, etc.);
- (b) une action pour faire comprendre (qui implique la communication); et
- (c) un objet de connaissance qui permet de comprendre (Exemple : "Le récent conflit entre les ambassades s'explique par une erreur de traduction".)

Pour l'immédiat, les deux acceptions (a) et (b) correspondent aux deux points de vue dont il est question ici; la troisième peut réapparaître tantôt comme objet de connaissance, tantôt comme objet du discours.

Dans le langage courant, le vocable expliquer/explication admet encore des sens plus marginaux, qui peuvent comprendre la simple déclaration, la description, la dispute ("Le ministre expliqua, à son arrivée, qu'il ne ferait pas de déclaration"; "Enlève tes lunettes qu'on

s'explique"). Ces formes ne nous intéressent pas ici, mais notons en passant que la "tolérance sémantique" est réservée à l'acceptation discursive du terme (b), alors que (a) et (c) restent plus strictes.

2. L'EXPLICATION EST UNE TRANSFORMATION FONCTIONNELLE

2.1 Pour le cas du discours, d'autres travaux de ce Cahier mettent en évidence le caractère de transformation propre à l'explication; il est donc inutile de le faire ici. Mais il faut souligner que selon les deux points de vue que nous confronterons, l'action comporte la transformation de quelque chose, et que de plus ^{dans} les deux cas l'explication apparaît comme une transformation à laquelle on tente d'attribuer des traits distinctifs qui lui donnent une place parmi d'autres transformations.

Du point de vue cognitif, on peut imaginer des transformations diverses: un état cognitif peut se transformer par exemple: par une extension de l'information; par une épuration (élimination d'éléments non pertinents); par la coordination de plusieurs connaissances; par une augmentation de précision; par une généralisation etc.; et, parmi tous ces cas, précisément: par une explication.

Il ne s'agit pas dans ce chapitre d'analyser les différentes transformations possibles ni même l'explication elle-même. Mais, pour concrétiser le point de vue cognitif, il était utile de souligner la variété des transformations possibles. En effet, on sera tenté de faire correspondre aux différentes transformations autant de démarches cognitives différentes. En revanche, rien ne garantit pour l'instant que les discours apparents qui peuvent correspondre à de telles transformations soient le reflet des démarches en cause.

Pour le cas de l'explication: la démarche "pour faire comprendre" pourrait être parente, dans sa structure, à la démarche "pour comprendre". Mais il s'agit ici d'un sujet de recherche et nullement d'une évidence.

2.2 On peut postuler maintenant que ces transformations cognitives ne se déclenchent pas au hasard mais en fonction soit d'une finalité reconnue ou délibérée, soit au moins en fonction d'un besoin ou d'une orientation liés à la situation initiale. (On ne saurait ex-

clure, bien entendu, les cas où l'orientation d'une transformation origine dans un besoin endogène d'explorer, d'apprendre, etc.).

La démarche explicative "pour comprendre" serait donc un cas particulier d'action consistant à transformer un état cognitif insatisfaisant (incapacité d'agir par exemple) en un état satisfaisant. Il ne s'agit pas ^{ici} d'analyser, psychologiquement ou autrement, les états insatisfaisants; mais deux observations peuvent être utiles:

1/ L'insatisfaction doit être rattachée à une situation. En effet, parmi l'infinité des faits que nous ignorons, il n'y a que quelques ignorances qui nous gênent, et cela seulement dans certaines circonstances; dans l'univers des phénomènes que nous ne comprenons pas, il n'y a que quelques-uns qui provoquent l'"insatisfaction" cognitive.

2/ A qui faut-il attribuer l'insatisfaction ou le besoin d'explication? Le "sujet" individuel est bien sûr un cas commode à considérer, car les outils du psychologue sont immédiatement disponibles. Mais tout comme le discours peut être attribué soit à un agent individuel, soit à un groupe, un "type" de locuteurs et, à la limite, à un agent strictement quelconque (discours d'une théorie), la démarche cognitive de transformation peut être prêtée à un sujet, une "école de pensée", une époque, etc., et enfin à une théorie aussi. Les agents de ces différents niveaux peuvent être réunis, comme l'a judicieusement proposé S. Leclerc, dans le concept de "systèmes cognitifs".

Est-il nécessaire d'éliminer ici une contradiction apparente? Il est évident qu'une connaissance ou une démarche cognitive que l'on attribue à un groupe ou à une théorie, ne peut être conçue sans la participation de la communication discursive; mais la communication, instrument d'échange, ne saurait être confondue dans ce cas avec l'élaboration de la démarche cognitive elle-même, même si cette démarche est imputée à des sujets diffus ou "quelconques".

3. LA FONCTION EXPLICATIVE DU DISCOURS: DES DISTINCTIONS

Les distinctions qui suivent sont destinées surtout à éviter des malentendus qui risquent d'égarer la discussion.

3.1 Finalité et fonction. Il est entendu qu'un discours explicatif peut correspondre comme d'autres discours à des finalités diver-

ses, et que très souvent plusieurs finalités se superposent: je peux "faire comprendre" une situation à un interlocuteur à la fois pour lui permettre d'agir, pour faire valoir ma compétence ou ma sollicitude, pour produire des effets lointains sur des tiers, et ainsi de suite. La finalité, ou les finalités, sont donc attribuables au locuteur.

Au contraire, la fonction d'une séquence discursive d'une forme donnée (par exemple de l'explication) devrait être considérée comme intrinsèque, liée à ses particularités propres mais non à la situation ni aux intentions du locuteur.

La séquence explicative se distinguerait donc des autres séquences discursives sur deux plans: sur celui de ses caractéristiques de forme (structurales, langagières) et sur celui de son rôle cognitif (c'est-à-dire sur le plan de la transformation qu'elle a à opérer). La recherche devrait donc accepter d'élaborer des outils de description (et de discrimination) sur ces deux plans.

3.2 Fonction du discours; fonction dans le discours. On ne peut attribuer une fonction propre à toutes les formes de séquences discursives. En effet, si certaines séquences telles que: ordre, question, démonstration, argumentation et explication peuvent constituer des discours à elles seules, d'autres au contraire ne peuvent avoir une fonction que dans un discours: l'exemple et l'analogie en sont des cas: ils jouent un rôle instrumental à l'intérieur de discours, dont la fonction est variable.

Il est évident que les autres séquences (peut-on les appeler autonomes?) peuvent, elles aussi, entrer dans un discours plus large à titre d'instruments. Il a été souligné souvent dans les travaux du Centre qu'une séquence explicative peut être partie intégrante d'un discours argumentatif, ou qu'une structure de preuve ou une description par exemple peut s'insérer dans un discours à fonction explicative.

Les distinctions proposées jusqu'ici restent insatisfaisantes: nous attribuons au discours, pris globalement, des finalités; d'autre part nous attribuons des fonctions à certaines séquences. Mais nous venons de parler aussi de fonction à propos des discours. Dans le cas de l'explication -pour ne rien présumer des autres- il devrait être possible d'y mettre de l'ordre:

a) Parmi les finalités (habituellement multiples) du discours pris dans son ensemble, il en est une qui permet de le reconnaître comme un discours d'explication: on peut admettre que cette finalité est à la fois immédiate et cognitive. C'est ce qui permettrait de parler de fonction du discours; les autres finalités ne seraient pas traitées de fonctions;

b) parmi les séquences caractérisés qui composent ce discours, on distingue les séquences de type explicatif: leur fonction est alors définissable en des termes qui se réfèrent aux formes discursives proprement dites. La fonction du discours est donc une notion charnière: des finalités, elle retient le caractère d'intentionnalité (liée au locuteur); et elle est articulée sur la structure intrinsèque du discours au même titre que la forme des séquences explicatives.

Cette notion a une portée directe sur ce qu'il est convenu d'appeler les "représentations" du locuteur : comme pour les finalités, on peut imaginer une représentation privilégiée qui porte sur les attentes cognitives (ou les besoins cognitifs) de l'interlocuteur.

Il est probable en effet -et la recherche pourrait s'intéresser à ce point- que pour un discours d'explication le locuteur choisisse en première instance un niveau d'explication (intuitif, inférentiel, formel par exemple) en fonction de la situation cognitive de l'interlocuteur et que les autres "représentations" (caractérielles, culturelles, linguistiques, etc.) se soumettent à cette première détermination.

Les distinctions de ce paragraphe ne sont pas proposées pour le plaisir de la subdivision; elles pourraient faciliter le travail subtil de différenciation entre ce qui, dans le discours même, est événement cognitif et ce qui est construction proprement sémiologique.

Enfin, il n'est pas impossible que socialement, la destination du discours explicatif soit déterminée de façon très variée (la collecte des échantillons de textes devrait peut-être en tenir compte). Une première distinction peut être faite entre (a) les situations où le discours explicatif répond à un besoin exprimé par l'interlocuteur (situation dite cognitivement insatisfaisante donnant lieu, pratiquement, à une question), et (b) les situations où l'explication doit prévenir ces besoins, ce qui est le cas des textes didactiques. On remarque immédiatement que dans ce genre de textes, la fonction cognitive

de l'explication varie encore; elle peut servir de principe ordonnateur de connaissances factuelles; dans d'autres cas, elle constitue le noyau intrinsèque des connaissances, ou encore l'outil didactique de la démonstration, etc. Il est permis de se demander si ces aspects fonctionnels ne contribuent pas à façonner le discours explicatif au même titre que d'autres représentations.

4. ELABORATION ET COMMUNICATION DE L'OBJET DU DISCOURS

Il serait dangereux de raisonner comme si l'activité discursive élaborait ses objets à partir de rien. Toute recherche trace une limite aussi précise que possible entre le domaine dont elle s'occupe et celui qu'elle s'impose de négliger, mais elle n'est pas condamnée à nier ce qu'elle n'envisage pas. Pour la sémiologie de l'explication, cela revient à dire qu'elle est en droit de ne pas tenir compte de l'origine de l'objet du discours, pour étudier l'élaboration de cet objet dans le discours même; mais cela revient aussi à soutenir qu'il ne faut pas regarder le discours comme s'il inventait l'explication qu'il élabore et communique.

(Il existe, bien entendu, des cas exceptionnels qui semblent montrer le contraire et dans lesquels il ne faudrait pas se réfugier. Il y a d'abord les situations où l'on cherche ^{on promet une explication que} "tout en parlant" - discours qui habituellement commencent par l'annonce fatidique "Je vais tout t'expliquer". Mais ces cas sont marginaux, et tout particulièrement dans l'univers des textes. Il y a ensuite le cas des recherches d'une explication à travers un dialogue: dans ces dialogues, les discours ne communiquent pas l'explication, mais les questions, les doutes et la recherche; s'il y a communication d'explication, le discours explicatif vient après, et ne ressemblera guère au dialogue de recherche.)

4.1 Les formes discursives et les objets de la communication. D'une façon très provisoire, on peut formuler l'hypothèse qu'entre différents types de connaissances (ou d'objets) et les différentes formes discursives il existe des rapports d'affinité et d'incompatibilité peut-être complexes mais certainement intéressants. S. Leclerc aura à en parler de façon plus explicite, mais il peut être utile de proposer ici quelques exemples.

Lorsqu'il s'agit de déterminer un objet pour l'identifier

parmi d'autres (cas classique des expériences psychologiques sur la communication référentielle), l'objet se réduira à une liste d'attributs qui se communique de préférence par une description; il serait peu économique (pourquoi?) et peut-être impraticable, de tenter cette communication en faisant appel à des formes telles que l'analogie, l'exemple, la démonstration. D'autres objets, dont le degré d'élaboration (ou peut-être la voie d'élaboration) cognitive sont différents, feront appel plutôt à l'exemple ou à l'explication, mais seront réfractaires à des affirmations simples ou des descriptions, mais également à la déduction formelle; on peut penser à des situations affectives ou des comportements, ou à des objets de connaissance intuitive situés dans l'univers physique ou social. Des objets strictement logiques (liens de nécessité par exemple) commanderont des formes discursives telles que la démonstration.

Ces allusions doivent suffire pour suggérer l'existence -et la recherche- d'un certain nombre de contraintes qui agissent sur le choix des formes discursives pour la communication et qui sont liées au statut cognitif de leur objet. Il ne s'agit pas, bien sûr, de correspondances terme à terme, sauf dans des cas tout-à-fait rares.

Il ne s'agit pas non plus d'associer nécessairement de telles contraintes à des choix délibérés d'un locuteur; il serait plus intéressant de chercher à les décrire en termes de "choix offert" au discours. On peut imaginer ainsi que dans la liste (peut-être hiérarchisée) des états d'élaboration cognitive des objets d'une part, et dans la liste (peut-être ordonnée aussi) des formes discursives d'autre part, on puisse définir une zone dans laquelle peuvent se trouver des explications.

4.2 Les variantes du discours explicatif et les objets de l'explication. Pour hypothétique qu'elle soit, on peut tenter localement une telle mise en relation à l'intérieur du domaine de l'explication.

Cognitivement, une partie importante des discours communiquent un objet dont nous pouvons imaginer ou reconstruire l'élaboration (ou plutôt des aspects importants de celle-ci). Il peut être intéressant d'examiner les relations entre la démarche de cette élaboration et ce qui se communique par un discours. En effet, dès que l'on dépasse le niveau des constats élémentaires -qui donnent lieu à des énoncés sim-

ples, tels que des affirmations, des informations référentielles, etc.- on trouve des discours auxquels l'intention explicative est commune, mais qui se distinguent néanmoins par leur teneur,

La forme la plus primitive sera probablement le récit intégral de la démarche faite par le locuteur, avec ses questions, les hypothèses, les décisions, les fausses pistes, les trouvailles... jusqu'à "la" solution, l'explication. Il se peut que, dans des cas rares, le choix d'un tel discours soit fait pour des raisons rhétoriques ou pédagogiques, mais normalement il paraît lié à une élaboration limitée de son objet: le locuteur n'a pas détaché la relation explicative pertinente de l'expérience totale de sa procédure. Mais il est vrai qu'à certaines phases d'un effort scientifique on trouve encore des formes de communication qui ne dépassent guère ce niveau. Un élément caractéristique en est la présence, parfois sous forme de traces, des décisions propres à la démarche.

A mesure que l'objet de connaissance s'élabore, le discours de communication s'épure avec lui: l'explication élimine d'abord les éléments non pertinents de la démarche cognitive: les questions et hypothèses, les informations étrangères aux concepts en cause, jusqu'à l'ordre des événements qui ont produit "l'explication". Parvenue à ce niveau, la communication présente la démarche réorganisée. La plupart des connaissances et des discours scientifiques contemporains se situent peut-être à ce niveau; encore faut-il remarquer qu'ils sont composites: les parties proprement expérimentales doivent maintenir, à cause de leur portée empirique, des éléments de la démarche elle-même. Le passage à des explications causales, puis aux explications inscrites dans des modèles (au sens strict) se fait pareillement sur le terrain de l'objet de connaissance et solidairement peut-être, mais en tout cas non indépendamment, sur celui du discours explicatif.

S'il est facile de penser que la forme du discours explicatif ne peut pas se choisir au-dessus du niveau d'élaboration de son objet (de l'explication, au sens cognitif), il faudrait au contraire examiner avec soin dans quelles limites une explication peut se communiquer au-dessous de son statut élaboré. Est-on libre, par exemple, lorsqu'on dispose de l'explication d'un phénomène au niveau d'un modèle, de la communiquer sous forme d'un récit ou même d'une séquence causale sans faire une nouvelle élaboration?

Il est entendu que l'étude sémiologique de l'explication ne doit pas prendre en considération l'origine des explications que le discours communique, pas plus que leur destination. Cependant, les recherches précédentes ont tenu compte des "représentations" attribuables au locuteur. On pourrait suggérer que d'une façon semblable elles tiennent compte de l'objet (l'explication) qui s'élabore dans le discours. Mais l'explication n'est pas créée par la communication: si le discours l'élabore (en tant que sens), il la subit aussi en tant qu'objet cognitif dont le statut impose des contraintes au choix des objets discursifs. Il pourrait être intéressant d'en connaître quelque chose.

5. LA COMMUNICATION: UNE DOUBLE TACHE COGNITIVE

Dans ce dernier paragraphe, nous nous écartons sciemment du projet sémiologique; si nous l'ajoutons néanmoins c'est pour deux raisons. En premier lieu, J.-B. Grize s'intéresse avec nous à une théorie dite de l'objet, qui devrait rendre compte de la genèse des connaissances par un aspect des connaissances dont la théorie des structures opératoires tient insuffisamment compte. Il nous semble que les problèmes de l'explication sont concernés, du moins à moyen terme, par cette théorie. En second lieu, une recherche plus psychologique qu'entreprend S. Leclerc sur des problèmes de communication verbale, s'est révélée tributaire des instruments conceptuels de la recherche sémiologique.

L'esquisse qui suit est donc en quelque sorte un appel à la discussion.

5.1 La connaissance et l'objet cognitif. Y a-t-il deux schématisations? On peut soutenir que lorsqu'une situation actuelle sollicite l'activité cognitive (^{en}imposant une tâche, en posant un problème), cette situation se réorganise en fonction de la tâche: de toutes les connaissances virtuellement associables à la situation ne doivent s'actualiser que celles qui sont pertinentes pour l'activité cognitive requise. Ainsi, un même ensemble de données peut devenir objet social, ou objet physique, mathématique, etc. Le piano qu'il s'agit de faire passer par un escalier étroit ne pose pas de problème musical ni esthétique mais un problème spatial: pour le déplacer utilement on est obligé de l'actualiser sous forme d'un objet spatial: il se transforme en un schéma, en même temps que son entourage, où ne sont retenus que les as-

pects pertinents. Un raisonnement logique à propos d'un ensemble de données ne peut aboutir que si les multiples aspects de ces données sont réduits à ceux qui doivent faire l'objet du raisonnement. D'une façon plus générale, nous dirons que le traitement cognitif d'une situation (qu'il soit d'ordre métrique, logique, social, décisionnel, etc.) demande d'abord que cette situation soit schématisée.

Si l'on considère les connaissances comme des potentiels d'action résultant des expériences du sujet, l'on doit admettre simultanément qu'elles sont insaisissables à l'observateur: celui-ci ne peut atteindre (et encore par inférence) que ce qui fait l'objet de l'action cognitive. Nous parlons dans ce cas d'objets cognitifs.

La réussite d'une action cognitive dépend non seulement des opérations mises en oeuvre, mais tout autant de la qualité de l'objet qui leur est soumis, autrement dit de la pertinence du schéma actualisé. L'échec d'une adaptation quelconque, qu'il s'agisse d'un raisonnement, d'une évaluation, d'une décision, peut être dû à la présence d'objets non pertinents dans le schéma de la situation.

La présence d'une notion de "schéma", différente de celle qu'utilise ici la sémiologie, peut être ressentie comme encombrante. Mais il sera nécessaire de mettre en relation les deux sens du schéma dès qu'on considère la communication comme une tâche cognitive à son tour.

5.2 Une difficulté: l'objet du discours est un objet cognitif. On peut admettre que pour être communiqué, un objet de connaissance doit être préparé également à cette activité, car la communication peut être considérée comme une tâche cognitive dont la réussite exige non seulement des stratégies précises, mais au départ une actualisation particulière de son objet.

Une situation qui pose un problème, de quelque nature qu'il soit, sollicite une autre schématisation pour être exposée à autrui que pour être résolue. La "solution", à son tour, appellera peut-être des schémas différents selon qu'on veuille la communiquer ou l'utiliser dans une tâche.

Sans entrer dans des détails, on peut tenir compte de la coexistence de deux éclairages de l'explication, qui sont en partie solidaires. L'explication "pour comprendre" n'est pas proprement sémiologique, elle fait appel à un processus de schématisation qui est différent, mais sans lui être totalement étranger, à la schématisation "pour faire comprendre".